

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 10 septembre 2018 au siège de la ligue (Bondy)



Présents : M^{mes} Monique ANSQUER & Nathalie LASSALLE (par téléphone)
MM. Jean-Michel GERMAIN, Jean-Marie LASSALLE, Robert NICOLAS & Georges POTARD

Invités : M^{me} Marie-José GAUDEFROY – MM. Robert DUJARDIN, Jean-Philippe MENNESSON, Christian PASTOR & Claude SÉLAQUET

Excusés : M^{mes} Dominique PALLUAU – M. Robert LAFOND

La séance débute à 18h30.

LE COMITÉ OLYMPIQUE COMMUNIQUE :

Le président du comité olympique et son directeur de cabinet ont fait un compte-rendu de leur rencontre avec le cabinet du Premier Ministre, chargé des sports et du Premier Ministre lui-même. Ce CR succinct a été diffusé au CA de la ligue.

Le directeur de cabinet adjoint du Premier Ministre, Thomas FATOME, accompagné de Daniel ZIELINSKI, conseiller sport du Premier Ministre, ont reçu les dirigeants « olympiques ». Ils ont indiqué que le Premier Ministre avait tenu à dégager un moment dans son agenda pour participer à la discussion.

T. FATOME a commencé en rappelant les deux objectifs de l'Etat :

- Réussir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 dans l'ensemble de leurs composantes (organisation, performance des athlètes, accueil des délégations...)
- Faciliter le développement du sport pour le plus grand nombre, en travaillant à cet effet avec le CNOSF, les fédérations, les clubs, les collectivités...

Ces objectifs sont à atteindre en tenant compte des éléments contextuels :

- Des finances publiques contraintes avec des arbitrages à réaliser au sein de chaque ministère et entre les ministères.
- Le dispositif des contrats aidés pour lequel le gouvernement a mis en place des solutions alternatives.
- Des dispositifs mis en place dans différents ministères et auxquels le mouvement sportif est éligible, comme par exemple les crédits dédiés aux quartiers prioritaires des villes.

Il a conclu son intervention en indiquant :

- Le souhait du gouvernement d'établir un partenariat constructif et stable dans la durée avec le mouvement sportif : mise en place d'une agence de sport donnant davantage de pouvoir au mouvement sportif, une croissance de l'autonomie et de la responsabilité des fédérations...
- La détermination d'une méthode et d'un calendrier pour la mise en place de ce partenariat, avec notamment un cadre budgétaire pluriannuel.
- Les axes de travail ci-dessus doivent se dérouler dans le cadre de relations non dégradées et apaisées.

Le président Massiglia a ensuite pu faire part à ses interlocuteurs des inquiétudes du monde sportif devant les projets gouvernementaux, avant l'intervention du Premier Ministre.

CONSEIL DES TERRITOIRES

Le conseil des territoires (il regroupe les 13 présidents de ligues et 13 représentants des CD) se réunira les 14 et 15 septembre à la MDH avec comme ordre du jour :

- Habilitation IFFE et architecture des formations
- Réflexion sur le CNDS et les moyens financiers des territoires
- Les projets pour AG 2019
 - Réforme des compétitions nationales moins de 18 ans
 - Droits de formation
 - Cahier des charges D2F et NIM (JPF)
 - Représentant fédéral aux AG de la fédération

- L'arbitrage : aménagement de l'organisation fédérale, réforme de l'arbitrage, CMCD 2019.
 - Remontées et échanges autour des difficultés des clubs démarrage de saison et accompagnement par les structures fédérales.
 - Pacte de développement : part variable 2018 et perspectives 2019.
 - L'organisation humaine et financière territoriale et les relations avec la FFHandball, le conseil des territoires.
 - L'Euro 2018 et opération « tous prêts ».
 - Les mises à disposition de la FFHandball des personnels locaux.
 - Désignation des représentants des comités et des ligues au conseil de surveillance de Central'hand.
 - Les réunions interrégionales d'octobre et novembre 2018.
- Le président de la ligue participera.

RÉUNIONS INTER-RÉGIONALES

Des réunions inter-régionales (elles regroupent les ligues en un format de 3 ou 4 avec plusieurs représentants par ligue) sont prévues à la MDH en octobre et novembre prochains, avec l'ordre du jour provisoire suivant :

- Organisation dans le temps des stratégies de déploiement de l'architecture des formations sur les territoires (information et formation)
- L'organisation administrative des territoires et les relations avec la FFHandball (avec les chefs de service FFHandball)
- Appréhender l'environnement comptable, comptabilité générale et comptabilité analytique (formation) et la politique fédérale souhaitée
- Positionnement politique sur les projets actuels sur la gouvernance du sport
- CNDP et aides des collectivités : quelle stratégie territoriale et fédérale ?
- Les projets en cours pour AG 2019 :
 - Les compétitions de moins de 18 ans
 - Les droits de formation
 - Les cahiers des charges D2F et N1M
 - La CMCD
- Les compétitions de détachements intercomités, interligues et interpôles (éclatées)
- L'Euro 2018 (compétition et animations périphériques)
- L'arbitrage (réforme de l'arbitrage, organisation fédérale, CMCD arbitrage)
- Le Pacte de développement perspective 2019
- Les échanges de bonnes pratiques (faire des propositions sur ce qui marche bien dans vos structures pour échanges avec d'autres)
- L'organisation territoriale et le conseil des territoires
- Adaptation des règlements aux fonctionnements actuels
- Les réunions de février : étude des vœux pour l'AG fédérale.

Le président de la ligue, Monique ANSQUER et un CTS participeront.

CHARGÉS DE MISSION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE

Regroupement des chargés de mission pour le développement de l'arbitrage – Raffik HEDDID concerné pour le territoire francilien sera missionné par Monique ANSQUER.

La CCA envisage de les réunir au moins deux fois par an sous forme de stage de formation.

Le premier regroupement se déroulera en amont de la réunion CCA-CTA, soit du 7 au 9 novembre à la nouvelle maison du handball à Créteil. L'ordre du jour sera envoyé ultérieurement.

OFFICIELS DE TABLE

► Officiels de table des clubs nationaux

La CCA nous précise les modalités de fonctionnement vis à vis des officiels de table de marque des territoires. L'information communiquée fait état d'une nécessité de validation de tout officiel de table de marque au démarrage de nos diverses compétitions nationales, cela, afin de permettre à tout club de niveau national de respecter le cadre réglementaire en vigueur (article 91.2.2 des RG).

Par ailleurs, les formations d'officiels de table de marque, doivent être saisies sur Gest'hand pour chaque nouveau stagiaire en formation. Pour cela, un paramétrage de temps de formation va être créé dans ces prochains jours, il portera sur 60 jours à dater de la saisie sur Gest'hand

Si l'inscription de nouveaux stagiaires en formation permet au club de respecter le cadre règlementaire, sa validation doit absolument intervenir dans les délais impartis faute de quoi une anomalie apparaîtra dans la gestion des FdMe et générera une pénalité financière au club.

En outre, concernant la fonction d'officiel de table de marque, il est rappelé qu'à l'issue des 3 ans de validité, il est nécessaire après recyclage, de saisir une ligne supplémentaire pour enclencher la nouvelle période de validité.

► Officiels de table pour la LNH

La ligue nationale de handball a demandé à la DNA (direction nationale de l'arbitrage) de rechercher des licenciés susceptibles d'occuper la fonction d'officiel de table dans les compétitions masculines professionnelles (Lidl Star-Ligue et ProLigue).

Afin de satisfaire à cette requête du secteur professionnel, il est demandé aux territoires de répercuter cet appel à candidature vers les clubs puis de recenser par retour les licenciés intéressés par cette fonction. En suivant, et après analyse des candidatures par la CTA, une liste des personnes retenues pouvant correspondre au profil demandé sera transmise à la DNA. Après concertation entre la DNA et la CTA une liste définitive sera validée et officialisée.

- Femme ou homme
- Dirigeant – Joueur – Arbitre – OTM
- Majeur
- Disponible du mercredi au vendredi
- Sans difficulté de déplacement sur son territoire

Qualités compétences connaissances : Maîtrise des outils FdMe/ Bonne connaissance des règles de jeu et règlements en lien avec l'arbitrage / bonne présentation / indépendance sportive / fiabilité / connaissance du haut niveau

Formation : La formation spécifique des OTM neutres sera assurée dans un premier temps par la direction nationale de l'arbitrage dans des conditions qui seront définies dans les meilleurs délais.

Désignations : Les désignations seront effectuées par la DNA via le logiciel iHand arbitrage.

Indemnités : Les licenciés désignés officiellement seront indemnisés à hauteur de 40 € par match.

Faire remonter les candidatures à la ligue qui fera suivre – CTA en charge du dossier. Le CA de la ligue est informé.

LE SECTEUR FORMATION FÉDÉRALE RAPPELLE :

- Que notre responsable d'organisme de formation valide les diplômes d'accompagnateur d'animateur d'école de handball et ceux de juges arbitres superviseurs,
- Que notre responsable de CTA valide les accompagnateurs territoriaux.
- Il nous est demandé de désigner une personne en charge du contrôle qui prendra contact avec Paul CHARLEMAGNE, élu de la CCA en charge des territoires – Monique ANSQUER en charge.

TOURNOI TIBY

Suite à une rencontre entre G. Potard (président de la ligue), M. Laurent (président du CD95), F. LE ROY (CTF du CD95) et N. HACHETTE, une convention de maîtrise d'œuvre sera proposée par le comité à la ligue. Fabrice et Nicolas en charge.

MAISON DU HANDBALL

Une première version du projet de bail concernant la ligue à la MDH est enfin parvenue à la ligue. Quelques items sont à revoir ou préciser, avant présentation au prochain conseil d'administration de la ligue (29 septembre prochain). Georges POTARD en charge.

Un nouveau point est fait sur l'organisation de notre prochain déménagement.

FINANCES DE LA LIGUE

Jean-Marie LASSALLE, trésorier adjoint, est missionné pour mener une action auprès des clubs débiteurs en leur proposant un accompagnement s'il y a lieu. Les comités sont informés.

PÔLES ESPOIRS

Après l'action énergique menée auprès d'une dizaine de parents retardataires début août dernier, tous les dossiers des pôlistes ont été régularisés pour la rentrée qui s'est passée dans de bonnes conditions, aussi bien à Eaubonne qu'à Chatenay et qu'à Fontainebleau.

En revanche, un garçon du pôle d'Eaubonne a été exclu pour 3 jours pour comportement inapproprié.

DÉCÈS

Le CS Monterelais nous annonce le décès de Pierre AMIOT, survenu le jeudi 6 septembre 2018, dans sa 52^e année. Successivement joueur, entraîneur et dirigeant, il a fortement contribué au développement des clubs dans lesquels il s'est engagé (à Dammarie-les-Lys, Champagne-sur-Seine, au HBC du Loing et au CS Monterelais). Le BD de la ligue adresse à ses proches et à son club ses plus sincères condoléances.

Notre ami Sébastien Devay vient de perdre son père. Le BD de la ligue lui fait part de son soutien dans ce moment difficile.

La séance s'achève à 21h15.



Georges POTARD
Président